Le projet de liquidation devra être déposé avant la fin de 1895.
Sous cette réserve la commission a accepté le projet du gouvernement dont nous vous avons fait connaître il y a deux jours l'exposé des motifs assez dur, on s'en souvient, pour M. de Lanessan.

Congrès des conseillers municipaux socialistes

Paris 28 juin. — La commission d'organisation de ce Congrès s'est réunie, hier soir, dans les bureaux de la *Revue Socialiste*, 10, rue de Chabanais. Elle a pris les décisions suivantes :

« 1° Les délégués des Conseils municipaux socialistes de province seront reçus le 12 juillet, à neuf heures et demie du soir, à la Maison du Peuple, par une délégation des conseillers municipaux de Paris, *les députés du* 18e arrondissement et le conseil d'administration de la Maison du Peuple.

» 2° Le 14 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi, une matinée sera offerte aux congressistes. Cette représentation se composera de la *Pâque socialiste*, du *Mauvais Larron*, de Clovis Hugues, et d'une conférence faite par un des leaders du parti socialiste.

» L'ouverture des travaux du Congrès aura lieu le 13 juillet à neuf heures du matin. Les séances auront lieu de neuf heures à midi, et de deux heures à cinq heures.

Le Congrès allemaniste

Paris, 28 juin. -- Une chaleur accablante, a modéré, hier soir, l'ardeur des révolutionnaires. La séance a duré quatre heures; cinq minutes etaient seulement accordées à chaque orateur. C'est donc au total, sans compter les interruptions, quarante-huit discours que le Congrès a *dû écouter*. Dès le cinquième, d'ailleurs, une torpeur générale avait envahi les délégués.

En résumé, il n'y a à retenir de cette interminable et somnolente séance que les vœux suivants qui seront certainement votés à l'issue du Congrès :

Une pétition demandant l'abolition des bureaux de placement sera remise aux délégués du Parti ouvrier à la Chambre des Députés, avec mise en demeure de la présenter dans le plus bref délai.

Les prud'hommes seront dispensés de la prestation de serment, « cette formule étant avilissante pour les électeurs et les élus ».

Suppression du marchandage et du façonnage.

L'alliance franco-russe

Le *Temps*, organe officieux, publie la note suivante :

« On annonce de divers côtés que tout ou partie des conventions qui peuvent exister entre la France et la Russie vont être publiées. Nous croyons devoir mettre le public en garde contre ce genre d'informations sensationnelles.

» Nous savons depuis longtemps et nous avons eu aujourd'hui, des *personnes les plus autorisées*, la confirmation qu'elles ne reposent sur aucun fondement et qu'elles ne peuvent que nuire à l'importante cause à laquelle elles se rapportent. »

Le parti royaliste

On mande de Boulogne-sur-Mer que *le bateau arrivant* hier à 2 heures à Boulogne a ramené la plupart des Français qui étaient allés en Angleterre assister au mariage du duc d'Aoste avec la princesse Hélène.

Il paraît que plusieurs de ces personnages, entr'autres M. de Ramel et M. de Lur-Saluces, ont eu avec le duc d'Orléans une longue conférence sur laquelle le secret est gardé ; elle avait pour objet l'organisation du parti royaliste.

Cette organisation, que l'on prétend importante, a été arrêtée et les détails en seront communiqués dans quelques jours aux royalistes de France.

M. Girou contre M. Grébauval

Le procès en adultère intenté par M. Girou, conseiller municipal de Paris, à sa femme et à son collègue, M. Grebauval, s'est terminé *par la condamnation des deux* prévenus à 100 fr. d'amende.

Le tribunal, après les interrogatoires, avait entendu, d'une part, divers témoins qui ontaffirméqu'ils croyaient le plaignant incapable d'avoir toléré, s'il les avait connues *les relations de Mme Giron* et de M. Grébauval, et, d'autre part, les dépositions de M. Duten, épicier, qui a raconté, au milieu des rires, que M. Girou lui a enlevé sa femme pour le remercier de ses *bons offices électoraux*, et de M. Altoat-Taiffer, conseiller municipal, qui a fait connaître qu'il avait vu M. Grébauval donnant le bras à Mme Girou trois fois : à l'inauguration du siphon d'Asnières, à l'Opéra et au bal de l'Elysée, ajoutant, *d'ailleurs, que les infortunes* de M. Girou étaient connues de tout le monde.

Un amendement de M. l'abbé Lemire au projet de réforme des boissons

M. l'abbé Lemire, député du Nord, présente l'amendement suivant au projet de loi concernant la réforme de l'impôt des boissons :

« *A partir de la promulgation de la presente loi tout homme* qui voudra ouvrir un débit comportant la vente de l'alcool ou des spiritueux devra, à l'appui de la déclaration prescrite par l'article premier de la loi du 17 juillet 1880, *présenter son livret* militaire avec une attestation dûment légalisée justifiant que, pendant les trois dernières années de son service, il a tenu *une bonne conduite et n'a encouru aucune punition* pour ivresse.

» Les trois années de service militaire ne seront pas exigées *de ceux qui auront quitté l'armée pour blessures ou infirmités* contractées dans le service. (Certificat de réforme n° 1).

» Nulle femme ne pourra ouvrir un débit du même genre sans prouver, au moment de sa déclaration, qu'elle est femme ou veuve d'ancien soldat ou sous-officier remplissant les conditions sus-énoncées ou mort au service, ou qu'elle est mère de jeunes gens actuellement sous les drapeaux pour trois ans au moins.

» Cette réglementation, qui s'ajoute à celle du 17 juillet 1880, sera appliquée à tout débitant qui s'installera à l'avenir ou succédera à un débitant actuellement en exercice.

» Le présent article ne deviendra applicable aux colonies qu'après l'application à celles-ci de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et seulement quatre ans après cette application.»

Commission de l'armée. — Le service de deux ans

La commission de l'armée a entendu vendredi le ministre de la guerre. Le général Zurlinden considère le service de deux ans comme inapplicable. Il serait, à son avis, très préjudiciable à l'armée.

Grèves importantes en Espagne

Madrid, 28 juin. — A la suite du renvoi de quatre de leurs camarades, les ouvriers des ateliers des chemins de fer andalous se sont mis en grève. On craint des désordres.

A Alcoy (province de Valence), deux mille ouvriers tisserands ont abandonné le travail ; ils ont manifesté *pacifiquement*. La troupe est sur les lieux.

Les Japonais à Formose

Londres, 28 juin. — On mande de Hong-Kong au *Times* que les Japonais concentrent des troupes à Making et se préparent à attaquer les Pavillons-Noirs.

Le général chinois a demandé à plusieurs reprises au commandant naval anglais de faire rembarquer ses troupes, et il a même fait braquer une pièce de canon sur le quartier européen. Le commandant anglais a pris alors ses dispositions de combat et, en présence de cette attitude, le canon a été retiré.

L'insurrection cubaine. — L'organisation de la « future » République. — Assemblée générale à New-York.

Londres, 28 juin. — Télégramme de Philadelphie au *Times* de ce matin :

« Les clubs cubains des Etats-Unis enverront des délégués à une assemblée générale qui aura lieu le 10 juillet à New-York.

» Cette assemblée nommera un président et un gouvernement *provisoire* de la « *future* » République, et lancera un emprunt dont les intérêts seront payés quand ladite République sera établie à Cuba. »

Madrid, 28 juin. — On mande de la Havane :

« Quatre cents insurgés ont attaqué la ville de Jarusa, dans la partie orientale de l'île; ils ont été repoussés avec pertes. Les Espagnols se sont mis à leur poursuite.

» *Dans l'attaque du village de San-Hieronime par les* partisans de Maximo Gomez, les 70 Espagnols qui gardaient la position se sont battus héroïquement et ont repoussé les assaillants. Les Espagnols ont eu 14 tués et 8 blessés; les rebelles ont eu 19 morts et de nombreux blessés qu'ils ont emportés.»

Situation météorologique. — Roubaix 29 juin.— Hauteur barométrique : 756 Température.

A 7	heures du matin	20	degrés	au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	30	—	au-dessus de zéro.
A 4	— —	30	—	au-dessus de zéro.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir. Nous publions, plus loin, le compte-rendu de la séance.

La « Grande-Harmonie », de Roubaix, à Tournai. — La *Grande-Harmonie*, sous la direction de M. Koszul, a fait vendredi soir une répétition générale, dans la cour des Pompiers, du concert qu'elle doit donner dimanche prochain à Tournai, au bénéfice du monument à ériger à la mémoire des soldats français morts sous les murs d'Anvers en 1832.

M. Alfred Crombé, auteur d'une *Marche héroïque* dédiée à M. Félix Faure, président de la République, *assistait à cette répétition*.

Après l'exécution de cette marche dans laquelle se retrouvent des motifs des deux airs nationaux, M. Crombé a vivement remercié notre excellente musique municipale et il a ajouté que les Tournaisiens l'attendaient à bras ouverts dimanche.

A titre de coopération à l'œuvre du monument français, M. Louis Gregh, *éditeur, à Paris*, de la *Marche héroïque*, a abandonné la vente de 100 exemplaire pour piano au bénéfice du monument.

A l'Ecole de natation. — Voici la température de l'eau, à l'Ecole de natation, dans la journée du 28 juin, à 5 heures du matin, de 21° ; à midi et à 5 heures du soir, 23°.

Un accident Grand'Place. — Un accident s'est produit vendredi après-midi sur la Grand'Place : un jeune ouvrier mécanicien, Louis Santré, passait en face de la maison Rammaert-Jeu, portant une pièce de fer sur l'épaule, lorsque, par suite d'un faux pas, il tomba avec sa charge.

Le pauvre garçon a reçu une contusion assez grave à la figure et s'est démis la cheville. Après avoir reçu les soins nécessaires dans une pharmacie, il a été conduit chez lui en voiture.

Une disparition d'un garçon de quatorze ans. — Un garçon de quatorze ans, Jean Deleu, demeurant rue Lacroix, cour Lecat, 6, est disparu depuis *mardi matin*.

Il travaillait à l'établissement d'apprêt de M. Delescluse. *Jusqu'ici les recherches faites* pour le retrouver n'ont amené aucun résultat.

Un incendie, boulevard de Metz. — Une baraque de briquetiers installée au Hutin, et appartenant à M. Oscar Briet, entrepreneur, rue Pierre-de-Roubaix, a été détruite, jeudi, à 7 heures du soir, par un incendie, qu'on *suppose* avoir été allumé par trois enfants.

Mais l'enquête ouverte, vendredi matin, par M. Chapé, commissaire de police, n'a pu établir la culpabilité des jeunes prévenus. Les dégâts sont de peu d'importance.

La bibliothèque du voyageur. — Lorsqu'un voyageur prend un billet de chemin de fer, il passe avec la Compagnie un véritable contrat qui lie les deux parties. Les contractants, pas plus le voyageur que la Compagnie, ne peuvent se soustraire aux clauses et conditions de ce contrat sans s'exposer soit à une contravention, soit à des dommages-intérêts.

Malheureusement les voyageurs connaissent rarement tous leurs droits et aussi toutes leurs obligations. C'est donc leur rendre un réel service que de leur donner à ce sujet des renseignements pratiques. Ces renseignements, ils les trouveront clairement présentés et résumés dans une petite brochure de *160 pages* qui a pour auteur un homme compétent en la matière, M. A. Derez, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.

La brochure est très complète et cependant elle se vend au prix minime de 0 fr. 75. Elle se trouve en vente au bureau du *Journal de Roubaix*. Nous croyons rendre un réel service à nos lecteurs en la leur *signalant*. 94714

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en *date du 25 juin 1895*, la société « *Les joyeux bouleurs* » établie chez M. Henri Lecerf, cabaretier rue de la Potennerie 47, est autorisée à se constituer légalement.

Menus faits. — La police a arrêté, jeudi soir, un rattacheur de Mont-à-Leux, Gustave Delplace âgé de 30 ans, *qui est* sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Croix. — *Une messe de prémices.* — C'est le dimanche 7 juillet que M. l'abbé Dubus célébrera sa messe de prémices, en l'église Saint-Martin à Croix. Une messe en musique sera chantée par la maîtrise de la paroisse. M. le chanoine Meurisse, supérieur du Petit séminaire de *Cambrai, prononcera une allocution*.

M. l'abbé Dubus est âgé de vingt-cinq ans et ses parents habitent Croix.

— *Le Club des Frangins.* — Dans sa réunion du 22 juin, le *Club des Frangins* a renouvelé sa commission administrative comme suit : Président, M. Victor Castermann; vice-président, M. Louis Hourez; trésorier, M. Georges Bargibant; secrétaire, M. F. Vanhooland; secrétaire-adjoint, *M. Th. Durieux; archiviste, M. Albert* Demange. La commission rappelle aux sociétaires que l'excursion à Rumes (Belgique) avec les *Méli-Mélo* de Roubaix, aura lieu le dimanche 21 juillet. Départ à cinq heures précises. Les personnes qui désirent y participer sont priées de s'adresser : pour Roubaix, au club des *Méli-Mélo*, et pour Croix, au *Club des Frangins*, café Leclercq, avant le 15 juillet, dernier délai.

Lys-lez-Lannoy. — *La ducasse.* — La grande ducasse annuelle de Lys-lez-Lannoy aura lieu dimanche prochain; de nombreuses attractions lui assurent déjà un bon succès.

On dit que les tramways électriques fonctionneront ce jour-là jusqu'à la Justice.

Baisieux. — *La fraude.* — Jeudi soir, vers 6 heures, les préposés des douanes Durot et Dedour de service au moulin Boyau, ont arrêté deux individus *nommés* Fienaza Zacchakria et Lenzi Batista, tous deux nés à Semone (Autriche), sans domicile fixe.

Ils étaient porteurs de 18 kilogs de chromos, 20 kilogs de cadres dorés et argentés, 8 kilogs de carton coupé et de deux caisses, le tout d'une valeur de 75 fr. 99.

« A Madagascar. » — C'est le titre d'une charmante plaquette éditée avec un réel bon goût. Ce titre nous transporte par la pensée dans cette grande île où nos vaillants soldats promènent glorieusement *le drapeau de la France*.

« Mais c'est bien chèrement que la gloire s'achète ! »

Nos troupes peinent et souffrent pour la cause française : nous devons leur venir en aide. C'est un appel chaleureux en leur faveur que, dans sa brochure, M. le comte d'Harrart d'Istchegoyen adresse en vers inspirés du plus *ardent sentiment de patriotisme et de bienfaisance*.

Publiée sous le couvert de la Société de secours aux Blessés Militaires, la poésie « A Madagascar » de M. le comte d'Ibarrart d'Etchegoyen se vend au prix de un franc au profit de l'œuvre.

Nos lecteurs peuvent se la procurer dans nos bureaux. 94715.

Communications

CLUB DES MÉLI-MÉLO. — Les sociétaires sont instamment priés de se trouver au local dimanche à 3 heures. Ordre du jour : Promenade en ville; communication importante.

N. B. — *Toute absence non motivée sera passible d'une* amende de 50 centimes.

LE COORAL « LES CHEVALIERS DE LA FOURCHETTE » prie ses membres de bien vouloir assister à la répétition qui aura lieu le samedi 29 courant à 9 heures, pour le festival d'Esquermes, le dimanche 30 juin. Présence indispensable.

LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE LE « POISSON D'OR » établie chez M. Oscar Lefebvre, place de la Gare, fera son banquet annuel le dimanche 30 juin à trois heures précises. Pour donner plus d'éclat à cette fête, la société fera le matin une promenade en ville. Ladite société se dispose à participer au grand concours international de pêche de Douai, qui aura lieu le dimanche 7 juillet prochain, les sociétaires et membres honoraires désireux de participer audit concours sont priés de se faire inscrire au siège de la société jusqu'au dimanche 30 juin inclus.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — *Les membres actifs sont priés* d'assister à la répétition générale qui aura lieu le samedi 29 juin courant en vue du festival d'Esquerme du dimanche 30 du même mois. La commission administrative rappelle aux sociétaires que le départ aura lieu au train de 1 h. 38 de l'après-midi (Réunion au local à 1 heure).

UNE BÉNÉDICTION DE DRAPEAU. — On sait que la société « La Revanche » de Croix, fera bénir son drapeau, en l'église du Créchet, à Croix. La commission de la société des Anciens sous-officiers français a décidé d'assister à la cérémonie. A cet effet, tous les sociétaires sont invités à se rendre dimanche, à 10 heures du matin, à l'hôtel du Grand Cerf, rue du Collège, pour, de là, se rendre à Croix.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780 – 39628

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,20** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Place de la Gare, 12;
Rue de l'Industrie, 2;	Grande-Rue, 38.
Rue Pierre-de-Roubaix, 15);	Rue de la Fosse-aux-Chênes 93
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	A TOURCOING
Place d'Amiens, Mayot, boul.);	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1;
Rue d'Italie, 36;	Rue de Gand, 91;
Rue de l'Epeule, 188,	Rue du Tilleul, 15.
Rue de Tourcoing, 135	A CROIX
Rue du Tilleul, 123;	Rue de la Gare chez M. Davivier
Boulevard de Strasbourg, 126;	A WATTRELOS
Rue Corneille, 7;	Salembier-Hellebecq, r. Carnot
Rue du Collège, 71 bis,	A LILLE
Rue de la Halle, 9;	Rue Royale, 38, épic. Devernay
Boulevard de Paris, 21,	A BOULOGNE-SUR-MER
Rue Notre-Dame, 27;	Rue de la Lampe, 32.
Rue de Lille, 107,	A CALAIS
Rue de la Chaussée, 1	Rue Lafayette, 68;
Rue Decrême, 37,	Rue des Boucheries, .
Rue Turgot, 63;	A BERCK-SUR-MER
Rue Ma Campagne, 2	Gde épic. modèle, pl. de l'Eglise

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87903

WATTRELOS

Le concert public. — Voici le programme du concert public que donneront la Musique municipale et l'Union chorale, sur la Grande-Place, dimanche soir, à six heures :

Première partie par l' « Union Chorale » : 1° La Violette, L. Paillard : 2° Les Gueux de Mer, Van Volxem. — Deuxième partie par la Musique municipale : 1° Allegro militaire, XXX ; 2° Aïda, Verdi ; 3° Le Chardonneret, polka pour petite flûte (soliste C. Versavel), Romain ; 4° Sélection sur Guillaume Tell, Rossini ; 5° Espana, valse, Waldteufel.

La chorale d'Estaimpuis à Wattrelos.— La grande messe de dix heures de dimanche prochain sera chantée par la chorale d'Estaimpuis venue à Wattrelos comme but de promenade.

La fraude. — Les préposés Louis Descamps et Arthur Guille, de la brigade de Tourcoing, étant de service aux « Palissades brisées », à Wattrelos, apercevaient, vendredi matin, un individu qui jetait par la portière d'un train venant de Belgique un volumineux paquet.

Tous deux se mirent en embuscade et une demi-heure plus tard arrêtèrent un jeune homme de 16 ans, Charles Six, teinturier, demeurant à Tourcoing, qui venait reprendre le paquet, contenant sept kilogrammes de poivre.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ **tapissier décorateur.**

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

83805 – 37991

TOURCOING

Les tramways. — La Grande-Place, les rues Saint-Jacques, Delobel, des Poutrains et de Lille seront bientôt débarrassées de rails, la nouvelle ligne de l'Hôtel des Voyageurs devant suivre, dans toute sa longueur, la rue Nationale et la rue de l'Hôtel-de-Ville, pour aboutir au point commun: contour St-Christophe. On travaille au raccordement de la ligne de la gare par la rue Tournai; et on établira ensuite la ligne qui doit passer par la rue et la place de l'Hôtel-de-Ville et la rue Nationale. Les rails sont déjà déposés le long de cette dernière rue.

A Saint-Christophe. — Les travaux de démolition sont achevés du côté de la façade et sur les deux faces latérales de la vieille tour. Il ne reste plus *que* le fond, qui servait de pignon à l'église. On compte que pour lundi soir tout sera terminé.

On a dû ôter les toiles qu'on avait posées à la fenêtre, au-dessus du grand portail. On a reconnu que le remède était pire que le mal, et que les voisins étaient bien plus incommodés par la poussière qu'auparavant. A l'intérieur de l'église, il a fallu boucher avec *le plus grand* soin tous les interstices : cette poussière impalpable pénétrait partout.

La fête du 14 juillet. — On continue toujours à s'occuper de la fête nationale et le programme est arrêté dans ses grandes lignes. Nous avons dit qu'il y aura peu de changement sur les années précédentes, à *part l'inauguration des nouvelles constructions de l'Hôtel-Dieu.*

Il n'y aura pas, cette année, d'exercices de gymnastique. L'année dernière, deux ballons sont partis simultanément, de la place Charles Roussel; un seul, monté par un aéronaute tourquennois, figure au programme. On se rappelle qu'en raison du deuil national, la fête avait été reportée au mois de *septembre*.

Les abris de la Poissonnerie. — On avait posé, pour abriter les marchands de poissons, des espèces de stores qu'on attachait en arrière à des anneaux scellés dans les pavés. C'était tout un travail chaque jour de marché ; et les malheureuses marchandes étaient bien mal protégées.

Il existait, en effet, entre chaque store, un intervalle de plus de 0m50, et le vent, qui fait toujours rage à cet endroit, venait s'engouffrer dans les étaux, tantôt par devant, tantôt en arrière, par les *solutions de continuité*.

Dès les premiers jours le personnel de la poissonnerie fit entendre ses plaintes ; on aura mis le temps à porter remède à ce fâcheux état de choses ; mais vaut mieux tard que jamais.

La commission de l'agriculture et des halles, composée de MM. Ernest Delva, Emile Delecroix, *Augustin Dalle, Charles Leplat, Alexandre Demouveaux*, Paul Didry Dubrulle et Delphin Dumortier, s'est réunie vendredi, à 5 heures, à l'Hôtel-de-Ville, et les membres se sont rendus ensuite place des Halles, pour étudier l'affaire sur place.

On dit qu'il serait question de supprimer la poissonnerie actuelle, et de la réédifier sur un autre plan *et sur le même emplacement*.

Le cross-country qui aura lieu lundi 1er juillet, organisé par le Club hippique de Roubaix, sera conduit par M. Jules Lorthiois fils.

Le départ aura lieu au Boulevard Gambetta, à 5 heures 1/2, l'arrivée au champ de courses de Tourcoing à 6 h. 1/2.

Caisse d'épargne. — L'administration de la Caisse d'épargne a l'honneur d'informer les intéressés qu'à partir du premier dimanche de juillet, le bureau auxiliaire du Blanc-Seau sera transféré au poste de secours, rue Claude-Bernard.

Les séances ont lieu de 8 heures 1/2 à 9 heures 1/2. Les versements et les remboursements se font simultanément. Les salles d'attente sont ouvertes à huit heures.

Le Concours gratuit des Francs-Tireurs du Nord au Pré Catelan. — C'est demain dimanche à 7 heures du matin que va s'ouvrir ce concours qui obtient un succès sans précédent dans les annales de Tourcoing.

Les *Francs-Tireurs du Nord* sont heureux des sympathies qui leur sont témoignées; les 175 dons qu'ils ont obtenus de toutes les classes de la population tourquennoise sont un appui moral dont ils ont le droit d'être fiers.

Toutes les Sociétés patriotiques des deux cantons de Tourcoing se font inscrire et annoncent leur arrivée en groupes. On peut sans exagération compter que le chiffre de 2,000 tireurs qu'on avait d'abord prévu sera certainement dépassé.

Voici la quatrième *liste des donateurs*, en *attendant* la cinquième qui commence déjà à s'allonger sérieusement :

MM. V. Hassebroucq, maire de Tourcoing ; Léon Monnier, président de la Société de Secours aux Blessés ; Honoré Colson et Emile Delcroix, conseillers municipaux; Etienne Delvordre ; Tiberghien, cantinier de Vieux Soldats ; Emile Lecomte ; A. Leman, secrétaire des Carabiniers de la Nouvelle-Aventure ; *Ernest Grimonprez* ; Elie Debeyer ; Delvoy, boucherie coopérative ; Joseph Honoré ; Mary Vaucamps ; Bériot, de Lille ; Paul Tranoy et Lambotte ; Joseph Schneider ; Marguerite Poissonnier; Ernest Bastide ; Moïse Beaucarne ; Charles Dervaux, capitaine au 60e territ.; Bourran, à Bordeaux ; Louis Noël ; Adolphe Dugauquier ; Henri Nève ; Irénée Fourré ; un Anonyme ; veuve Decasteker ; L. Bonte-Grimonprez ; Henri Grau, officier de réserve ; *Sante Giuliani* ; *Paul* Abels ; Santerne ; Coupleux ; A. Wittemberg ; Duquesne.

Audition publique. — La Musique Municipale donnera dimanche prochain, à 11 heures du matin, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, une audition publique des morceaux ci-après :

1. Les Girondins, ouverture dramatique, Litolff; 2. Aubade printanière, Paul Lacombe; 3. Une fête à Aranjuez, fantaisie espagnole, Demeersmann; 4. Fantaisie sur Samson et Dalila, Saint-Saëns; 5. Un jour d'été en Norwège, fantaisie, Wilmers; 6. Le Sansonnet, solo pour petite flûte, G. Daniel.

Encore un ouvrier entraîné par une courroie. — Fracture du bras droit. — Un accident, qui aurait pu avoir les tristes conséquences de celui dont le malheureux Henri Desplechin avait été victime la veille, à la filature de M. François Carette, a bien failli se produire, jeudi vers le soir, *au peignage de M. Lorthiois-Motte*, rue Watline.

Henri Chatelain, âgée de 23 ans, batteur, eut le bras droit entraîné avec la courroie qu'il jetait sur la poulie de son métier; il ne fit heureusement qu'un tour et tomba sur le côté.

M. le docteur Vanneufville constata la fracture des deux os de l'avant-bras droit. La guérison ne prendra pas *moins de six semaines*.

Le blessé, qui habite Mouveaux, hameau de la Placette, a été reconduit en voiture à son domicile.

Vol d'une truelle de maçon. — Un malheureux manœuvre de plafonneur, Théophile Vanpebrouck, âgé de 15 ans, demeurant à Roncq, au Pied-de-Bœuf, a été mis en arrestation, sous l'inculpation de vol d'une truelle, au *préjudice de Frédéric Poulain, maçon*.

Il a été remis en liberté provisoire, après avoir été interrogé par M. Renard, commissaire du 2e arrondissement.

Halluin. — *L'incendie de jeudi.* — Nous avons dans le compte-rendu de cet incendie commis une erreur involontaire. Une seule pompe avait d'abord été amenée sur les lieux, avant même qu'on eut sonné le tocsin. Quand l'emploi de la seconde pompe fut jugé nécessaire pour combattre le feu du côté de l'église, sa mise en batterie fut retardée par une fuite à l'un des tuyaux, qui fut d'ailleurs promptement réparé.

Puisque nous sommes amenés à reparler de ce fait, nous devons rendre hommage au zèle des pompiers et surtout du sergent-major Loge et du lieutenant Van Overschelde, qui, en l'absence du commandant Dumortier, retenu par une indisposition, avait été amené à diriger le service de secours.

On ne saurait que louer aussi l'intelligente énergie de M. Champion, commissaire de police, qui, l'un des premiers sur les lieux, a rapidement organisé le service d'ordre et pris part aux travaux.

— *La Musique municipale.* — La Musique municipale, qui doit prendre part dimanche au festival de Bailleul, partira par le train qui quitte Menin à 8 heures 10 du matin. Elle rentrera à Menin vers 10 heures du soir par *un train spécial, qui continuera jusque Courtrai*, dont la musique prend également part à la fête.

Marcq en-Barœul. — *Accident de travail.* — Jeudi, vers six heures du soir, M. James Fawcett, âgé de 26 ans, fils de M. William Fawcett, *fabricant de tapis* au quartier du Pont, a été victime d'une imprudence qui se répète bien souvent. Le jeune homme avait voulu placer à la marche une courroie sur les deux poulies désignées; malheureusement le bras droit fut atteint et, après arrestation du mouvement, on constata que ce bras était brisé à deux endroits différents.

L'incapacité de travail sera longue.

Mouveaux. — *Adoration du Saint-Sacrement.* — Les exercices de l'adoration du St-Sacrement, qui doit avoir mardi prochain 2 juillet, commenceront samedi soir; les sermons seront prêchés par M. l'abbé Gavelle, aumônier militaire.

Mardi, les chants seront exécutés à la messe solennelle par la maîtrise.

Bondues. — *Vols audacieux au fort de Bondues.* — Depuis quelque temps les militaires de garde au fort de Bondues étaient victimes de vols dont ils n'osaient se plaindre. En plusieurs *fois on avait dérobé* dans une des salles des sommes variant de 5 à 20 francs; la répétition de ces vols et la certitude qu'ils étaient commis par une personne du service au fort, vu la difficulté que pourrait avoir un étranger d'y pénétrer firent tomber enfin toutes les hésitations et ces jours derniers une plainte était déposée à la gendarmerie de Tourcoing.

Une enquête minutieuse vient d'être ouverte, et elle amènera *bientôt, nous l'espérons, l'arrestation du coupable*.

Ajoutons qu'aucun militaire n'est l'objet des soupçons.

— *Un carrousel.* — Un grand carrousel monté est organisé, à Bondues, pour le dimanche 4 août. Cinq cents francs de prix seront distribués aux vainqueurs.

Linselles. — *Un incendie.* — Vendredi vers 11 heures du matin, un incendie, qui a pris de suite une grande extension, s'est déclaré au hameau du Blaton, dans une grange dépendant de la maison occupée par M. J.-B. Olivier, journalier.

Les pompiers, prévenus immédiatement se rendirent sur les lieux et aidés de la police locale et des personnes présentes parvinrent à se rendre maîtres du feu qui avait atteint l'écurie attenant à la grange. Parmi les nombreuses personnes qui se sont distinguées par leur courage à l'extinction de cet incendie, nous citerons plus particulièrement M. Bény, conseiller municipal.

Les constructions détruites appartenaient à M. Marescaux, de Bondues; elles étaient assurées à la Compagnie d'assurance « le Nord ». Les dégâts sont évalués à un millier de francs.

La cause du sinistre est inconnue.

— *La ducasse d'été.*— C'est dimanche prochain, 30 juin, la ducasse d'été ; beaucoup de baraques sont déjà installées sur la Grande Place et sur la place du Triez. Tout promet d'espérer pour cette année une fête des mieux réussies.

Communications

ANCIENS MILITAIRES. — Contrairement à ce qui avait été décidé à la réunion de dimanche dernier, les sociétaires pourront se rendre individuellement au concours de tir gratuit; l'insigne est de rigueur. *Appel à 8 1/2 h. au Pré Catelan.*

— La commission administrative des Combattants de 1870-71 rappelle à ses membres le concours de tir au Pré Catelan le dimanche 30 juin ; réunion au local à 2 heures précises heure militaire.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Ecole spéciale militaire de St-Cyr. — L'*Officiel* publie la liste des candidats admis à subir les épreuves du 1er degré. Dans cette liste, nous relevons les noms suivants, appartenant à notre région.

Lycée Faidherbe, de Lille. — MM. Lucien Besnard, Charles Courtin, Pierre du Peyroux, Jules Hallez, Georges Germain, Edmond Girard, Paul Poncelet, Maurice Watteau, Charles de Wavrechin.

Lycée de Douai. — MM. Hector Bleuzet, Maurice Caston, Jean Gallay, Henri Hubert, Fernand Lobbedez, Pierre Mallet, Julien Millet, François Sallevin, Louis Sombart, Henri François.

Lycée de Saint-Omer. — MM. Léon Leroy, Louis Nicolle.

Brevet de capacité. — Les examens oraux, formant les épreuves de la deuxième série du brevet de capacité, se sont continués durant toute la journée de jeudi.

Voici la liste des admissibles reçues définitivement :

Jeudi matin. — Elise Dubois, Anna Dubreucq, Dubuisson, Julie Dubus, Duhem, Daruelle, Desaint, Desnoulet, Clara Dewarte, Detourmignies, Degroisse, Delatre, Delecourt, Delettre, Falempe, Fauconnier, Fouquet, Fremaux, Gervais, Henaux, Delhaye, Dellemme, Derache, Derachinois, Deusbourg, Geryl, Faidherbé, Marie Dervaux, Derouliers, Devernay, Devienne, Desworst, Dez, Docteur, Poulain.

Jeudi soir. -- Grégoire, Gruson, Marguerite Guelton, Hel, Lezies, Jeanne Leleu, Lancien, Jean, Herbo, Jouvenet, Kisteloot, Lagaisse, Gabrielle Lallemand, Emilienne Godart, Gombert, Gouthier de la Roche, Langenove Lancion, Rosalie Leclercq, Marthe Lefebvre, Hocq, Houben, Hugues, Hus, Isabelle Jacquart, Le Goff, Legroux, Lepers Letienne, Gosselin.

Emission de fausse monnaie à Wazemmes. — Jean Vercauteren, l'un des individus arrêtés jeudi, pour émission de fausse monnaie, prétend avoir découvert les mauvaises pièces de 5 francs trouvées à son domicile, dans la ruelle des Trois-Anguilles, rue Négrier, alors qu'il travaillait à des travaux de terrassement.

Le commencement de l'instruction permet d'établir que ce récit est complètement faux. Il est à peu près certain que *les fausses pièces étaient fabriquées en Belgique*, mais on ne peut dire encore dans quelles conditions. Plusieurs témoins seront entendus aujourd'hui par M. Vitry, qui instruit l'affaire.

Une grève à Lille. — *Vendredi matin, 70 ouvriers de* la savonnerie Maubert, la plupart cartonniers, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire de 25 0/0 ; par suite un nombre à peu près égal d'apprentis sont sans travail, ce qui porte à environ 150 le nombre des grévistes.

Une délégation s'est présentée au patron, qui a promis de rendre une réponse pour aujourd'hui.

Courses de Lille — Dimanche 30 juin, à 2 h. 1/2. Liste des premiers engagements :

Prix de la ville de Lille (handicap). — Monsieur Gabriel, à M. Ach. Fould. Lobelix, M. A. Mars-Brochard; Gui, M. H. Baron; *Imperator. M. G. Desplanques; Castelvieilk, M. A. Fould; Meulan*, M. H. Delamarre; Oriflamme II, M. le comte de Ganay; Sirocco, M. R. Meuraux; Frères, M. le comte de Songeons.

Prix du Parc (à réclamer). — Inquiétude, à M. F. Thomas ; Giraumont, M. L. Maurin ; Vivette, M. A. Jorel; First Thought, M. A. E. Dodge ; Opérette, M. A. Marghilsman ; Lynx, M. le comte A. de Ganay ; Pastisson, M. J. Tissot ; Clame, M. Willy Carter ; Naïade III, M. R. Crappier ; Epi, M. Ch. Bartholemew.

Cette troisième réunion s'annonce *sous les meilleurs* auspices et sera, selon toute apparence, particulièrement attrayante.

Le concours de la Société industrielle du Nord de la France. — La Société industrielle du Nord de la France vient de publier le programme des questions proposées pour le concours de 1895.

Les questions *proposées sont au nombre de* 133 dont : 46 par le Comité du génie civil, des arts mécaniques et de la construction. 29 par le Comité de la filature, du tissage. 45 par le Comité des arts chimiques et agronomiques. 13 par le Comité du Commerce, de la banque et de l'utilité publique. La Société décernera, en outre, s'il y a lieu, des prix spéciaux parmi lesquels se trouvent :

Deux prix de 1.000 francs aux auteurs dont les travaux *auront contribué à développer ou à perfectionner* d'une façon réelle les industries de la région.

Deux prix d'une valeur de 1.000 francs chacun, offerts par M. Ed. Agache et M. Edm. Faucheur, pour récompenser les progrès faits dans la préparation du lin teillé.

Des médailles de 500 francs (fondation Kuhlmann) pour les progrès les plus signalés dans la région et concernant notamment les industries chimiques et l'enseignement des sciences appliquées à l'industrie.

Une somme de 500 francs, mise à la disposition du conseil d'administration par M. Léonard Danel, pour récompenser l'œuvre qu'il en reconnaîtra digne.

Un prix de 500 francs, offert par M. Em. Roussel, auquel la société joindra une médaille destinée à récompenser le meilleur mémoire sur la détermination de la nature chimique des noirs d'aniline.

Des prix pour les concours de langues consistant en sommes d'argent pour les employés. Des certificats et des prix en espèces aux élèves des cours municipaux de filature et de tissage. Des médailles à des employés comptables pouvant justifier de longs et loyaux services, chez un des membres de la Société. Des médailles aux contre-maîtres ou ouvriers ayant amélioré les procédés de fabrication ou les méthodes de travail dans leurs occupations journalières. La Société se réserve également de récompenser tout progrès industriel réalisé dans la région du Nord et non compris dans son programme.

La distribution solennelle des prix et récompenses aura lieu en janvier 1896. Le programme détaillé est envoyé franco sur demande adressée à M. L. Letombe, secrétaire de la *Société Industrielle*, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille.— *Audience du vendredi 28 juin.* — A COUPS DE CASSE-TÊTE ET DE TALONS. — Dimanche 23 juin vers minuit, M. Félix Lombens, menuisier, était assis à l'une des tables de l'estaminet Dhoorne, rue Sainte Germaine à Tourcoing, quand entrèrent, furieux, dans *le cabaret, deux individus* qui se précipitèrent sur Lombens, et l'entraînant au dehors, se mirent à le rouer de coups. L'un J.-B. Desfrennes, 25 ans rattacheur, le frappant à coups de casse-tête, tandis que l'autre, Camille Leperre, 19 ans, peigneur, lui lançait des coups de talon : « Tiens, disait l'un d'eux, en voilà encore, il faut que tu meures.»

Comme cette scène de sauvagerie avait attiré quelques personnes, les auteurs de cette lâche agression prirent la fuite, on put néanmoins les retrouver ; ils étaient arrêtés le lendemain à une heure de l'après-midi sur la Grand-Place. Ils avaient d'abord donné pour excuse qu'ils s'étaient trompés et qu'ils avaient pris Lombens pour un autre. A l'audience ils prétendent qu'ils avaient été provoqués ; Leperre dit qu'il a frappé parce qu'il avait vu son camarade Desfrenne attaqué. Ils sont condamnés tous deux, Desfrennes à *huit mois de prison et cinquante* francs d'amende ; Leperre à trois mois.

TOUJOURS LES BRIS DE CLÔTURE. — Un journalier du nom de Jules Leroy, 18 ans, avait été mis à la porte de l'estaminet de Mme Demière, au Blanc-Seau, le lundi 24 *juin. Il revint vers dix heures et demie du soir* avec trois camarades et brisa la porte d'entrée. Coût pour ce bris de clôture et l'état d'ivresse, six jours et cinq francs d'amende.

POUR NE PAS AVOIR SUIVI UN BON CONSEIL. — Le sous-brigadier Lorthiois avait, lundi dernier, 24 juin, rencontré dans la rue Leloir à Tourcoing un individu qui n'avait à sa disposition pour se conduire dans la voie droite *qu'un équilibre bien instable et qui se livrait à des extravagances*. « Rentrez donc chez vous, lui dit paternellement l'agent, vous en avez assez. »

Le monsieur le prit d'une tout autre façon : il commença par injurier le représentant de la force publique, lequel l'empoigna. Mais Henri Bossut, 28 ans, – c'est le nom du délinquant — donna une forte secousse et se dégagea des mains de l'agent, qui finit par le rattraper *et l'emmena non sans peine au violon. Résultat* : Vingt jours, 5 francs d'amende.

DES PICK-POCKETS EN HERBE. — M. Séguin, commissaire de police, avait, au moment de la ducasse, reçu de nombreuses plaintes de jeunes filles ou femmes qui avaient été allégées de leur porte-monnaie. Il apprit qu'un garçon de seize ans et demie qui faisait le « sauvage » dans l'une des baraques de la foire, avait reçu d'un camarade un porte-monnaie contenant quelque argent.

Il interrogea le jeune homme, Pierre Vercaumen, qui nia ou prétendit que l'argent lui appartenait. Néanmoins, on finit par savoir les noms des gamins qui s'étaient trouvés en compagnie de Vercaumen. C'étaient trois enfants âgés d'une quinzaine d'années, Georges Lefebvre, Joseph Deschœmakers et Pierre Dhaese.

Ils s'accusèrent tous trois réciproquement ; et encore à l'audience, il est difficile de faire un compte exact du porte-monnaie volé et de la part prise par chacun des inculpés. Il y en aurait eu, paraît-il, une dizaine de dérobés, mais si l'on se tient aux aveux des gamins, eux-mêmes, n'en auraient eu en mains que quatre ou cinq.

Après quelques instants de délibéré, le Tribunal condamne le plus âgé Vercaumen à un mois; quant aux trois autres, ils sont remis à leurs parents; toutefois ils ne se retirent pas sans recevoir un sévère avertissement de M. le Président qui les assure que le Tribunal a pour la dernière fois usé d'indulgence et que s'ils comparaissent à nouveau, ils iront en correction jusqu'à vingt ans. Les bambins continuaient à pleurnicher. Merci, disent-ils ensemble à plusieurs reprises à travers leurs larmes en retournant à leur place.

VOL D'UNE LANTERNE ET D'UNE COUVERTURE DE CHEVAL. — On avait enlevé à M. Jacquemont, médecin à Wattrelos, une lanterne et une couverture de cheval; or, vers la 15 mai, la couverture fut trouvée en la possession de deux tisserands, Henri Gallez, 31 ans et Jean Demerleire 25 ans, demeurant tous deux à Wattrelos. Ils furent l'un et l'autre l'objet d'un procès-verbal pour vol par recel et poursuivis en correctionnelle. Gallez est condamné à un mois de prison; quant à Demerleire, il est acquitté.

SCÈNE CONJUGALE. — A la suite d'une plainte, Félix Desmet avait été poursuivi pour coups à sa femme demeurant à Tourcoing, rue du Virolois. Le Tribunal entend la plaignante, deux voisines et le garde qui a reçu les premières doléances. Il rend ensuite son jugement. Desmet, qui fait défaut, est condamné à un mois.

UNE INCULPATION D'OUTRAGE A LA PUDEUR avait entraîné la citation en correctionnelle de Loridan Alphonse, *habitant Wattrelos, à qui il est octroyé* une peine de 27 francs d'amende.

POUR UNE PORTE ENFONCÉE. — M. Debaedts, cabaretier, rue des Longues Haies, à Roubaix, était tranquillement couché dans son lit, lundi 24 juin, quand vers trois heures et demie du matin il fut réveillé par des coups frappés à sa porte. Il descendit et se trouva nez à nez avec un individu qui n'attendait pas qu'on vint lui ouvrir, *avait enfoncé la porte de l'estaminet*.

Un agent aussitôt mandé, vint cueillir le visiteur singulier qui a nom Auguste Decouwer, tisserand, 36 ans, et demeure rue Desbonnets à Roubaix. Il a donc à répondre du bris de clôture : le cabaretier, M. Debaedts se porte partie civile. Decauwer se voit infliger 15 jours et 5 fr. d'amende.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance extraordinaire du vendredi 28 juin 1895

(Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*)

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, vendredi soir, 28 juin, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire.

La séance est ouverte à 8 heures 45 minutes.

M. le Maire procède à l'appel nominal. Sont présents : MM. H. Carrette, *maire*; J. Tranoy, H. Milbée, A. Lepers, A. Desobry, J. Coutelier, adjoints ; Vandeputte, Carpentier, Chevalier, Vanmullen, Coupez, Boucherie, Thérin, Petit, Delétrez, Nys, Poulain Emile, Wichart, Moret, Duburcq, Stienne, Selosse, Wilfart, Penant, Cnudde, Derzelle.

Absents : MM. Branquart, adjoint ; Dubrulle, Ghiot et Demailly (malades) et Selosse, conseillers.

M. le Maire donne la parole à M. Sayet, secrétaire général, qui lit le procès-verbal de la séance du 31 mai dernier. Ce procès-verbal est adopté sans observation.

ORDRE DU JOUR

Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne

M. LE MAIRE rappelle que le Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne est renouvelable, par tiers, chaque année.

La série sortante pour 1895 est composée de MM. E. Lecomte-Screpel, L. Wattine-Lorthiois, J. Defrenne-Wibaux, Louis Ferrier et Auguste Pennel. Ces membres sont rééligibles et le Maire invite les conseillers à préparer leurs bulletins de vote. Les cinq membres sortants sont réélus par 23 voix sur 24 votants et 1 bulletin nul.

Secours et subsides

Il est donné lecture de la demande de bourse de M. Henri Lelong, mécanicien demeurant rue Drouot, en

---

FEUILLETON DU 30 JUIN 1895. — N° 43

LA PORTEUSE DE PAIN

PAR XAVIER DE MONTEPIN

PREMIÈRE PARTIE

L'INCENDIAIRE

LIV

En racontant ce qui précède, Etienne Castel avait les yeux fixés sur le visage de Georges, étudiant l'effet produit par ses paroles et cherchant si ce récit rapide ne raviverait pas un vague souvenir du passé.

Georges écouta sans tressaillir.

— C'est singulier... — dit-il... — On prétend que les impressions gravées dans la mémoire d'un enfant sont ineffaçables... — Il n'en est point ainsi pour moi... — Tout a disparu... — Quel âge avais-je donc à cette époque ?

— Trois ans et demi...

— Il y a donc vingt et un ans de cela...

— Oui...

— Je ne me souviens de rien de cet âge...

— Cherche bien...

— J'ai beau chercher... — C'est la nuit... l'obscurité complète...

— Eh bien ! — reprit Etienne Castel, tu avais près de toi, dans le jardin où la scène se passait, le petit cheval donné par ta mère, et comme je veux *soigner* tous les détails, comme celui-là d'ailleurs est caractéristique et pittoresque, j'ai besoin du joujou en question pour le peindre d'après nature, car je n'ai fait que l'indiquer de souvenir.

— Je vous le ferai porter, mon ami, ou je vous le porterai moi-même ..

— Je te remercie d'avance...

— D'après ce que vous venez de me dire, — continua Georges, — les portraits de ma mère, de mon oncle, le vôtre, se trouvent sur cette toile ?

— Et le tien, oui.

— Avez-vous le projet de vendre le tableau en question ?

— Pourquoi, diable, me demandes-tu cela ?

— Parce que je n'ai encore chez moi rien de vous, et que je vous achèterais ce tableau qui serait pour moi plus et mieux qu'une œuvre d'art..

— Tu veux m'acheter de la peinture ? — fit Etienne en mordillant ses longues moustaches.

— *Pourquoi non ?*

— Tu es donc bien riche ! ! — Tu sais que je vends très cher.

Georges répondit en souriant :

— Je sais cela. . Mais je sais également que vous me traiterez en ami ..

— Hum ! ! hum ! ! Plus que les autres...

— *Eh bien ! cher tuteur*, estimez-le, et si je ne puis vous le payer tout entier d'un seul coup, vous m'accorderez un peu de crédit pour le reste...

— Cela te ruinera ! ..

— Si cela fait un trou, je le boucherai vite à force de travail...

Etienne Castel haussa les épaules.

— Tu es vraiment bêta, mon pauvre enfant ! ! — dit il avec un gros rire. — N'as-tu donc donc pas *compris que ce* tableau est à toi, et que si je le retouche c'est uniquement pour te l'offrir ?...

— Ah ! cher tuteur !...

— C'est une surprise que je voulais te faire...

— Mais va te promener ! pas moyen !... Eh bien ! la voilà faite ma surprise... — Le jour où j'aurai fini, le tableau sera chez toi... — Prépare-lui donc une belle place dans ton salon. .

— Et, quand aurez-vous fini ?...

— C'est difficile à dire. — Il y a pas mal à faire et je ne travaille point à cela seulement... — Mettons quatre ou cinq mois...

— Mais, d'ici là, au moins, pourrai-je le voir ?

— Toutes les fois qu'il te plaira de me rendre visite à mon atelier.

— Dès demain, alors...

— Dès demain, si tu veux ..

LV

Georges prit les mains d'Etienne Castel et les serra avec effusion.

— Ah ! que vous êtes bon, cher tuteur ! ! — dit-il en même temps ; — *je vous remercie par avance*, et de toute mon âme !... — Mais dites moi, cette femme arrêtée par les gendarmes chez mon oncle, à la cure de Chevry et qui, je le vois, occupe la première place dans votre tableau, qu'avait-elle fait.

— On l'accusait du triple crime de vol, d'incendie et d'assassinat... — répondit l'artiste.

— Oh ! la malheureuse ! ! — *Elle a passé* en justice, sans doute ?

— Oui.

— A-t-elle été condamnée ?

— A la réclusion perpétuelle, oui.

— C'est qu'alors elle était coupable...

— Sans doute, puisque les juges ont trouvé des preuves suffisantes pour la condamner...

— Savez-vous son nom ?...

— Je l'ai su autrefois, mais je l'ai oublié.

L'entretien en était là, quand un nouveau coup de sonnette se fit entendre.

— Si c'est un client qui vient te consulter, j'irai fumer une cigarette dans ta chambre... — dit Etienne.

— Attendez un instant ; nous allons voir...

— Madeleine entra.

— Qui est-ce ? — lui demanda Georges.

— Un monsieur qui demande à parler à monsieur...

— Pour affaires ?...

— Non, pour voir monsieur, tout simplement...

— Vous a-t-il donné sa carte ?

— Il n'en avait pas sur lui...

— Au moins, il vous a dit son nom ?

— Pour ça, oui... — Il s'appelle Lucien Labroue...

Georges poussa une exclamation de surprise et de joie.

— Lucien Labroue... — répéta le peintre étonné.

— Oui... un ancien camarade de collège... un ami que je n'ai pas vu depuis cinq ans... — Est-ce que vous le connaissez, mon cher tuteur ?...

— Je crois du moins connaître son nom...

— Vous me permettez de le recevoir en votre présence ?...

— Madeleine, faites entrer...

La vieille servante sortit, et une seconde plus tard Lucien Labroue parut sur le seuil du cabinet.

Georges lui tendit les bras en s'écriant :

Lucien !... mon cher Lucien ! !...

Les deux jeunes gens très émus se donnèrent une accolade fraternelle.

— Ah ! que c'est bien à toi d'être venu ! — dit Georges. — et que je suis heureux de te voir ! !

— *Pas plus que moi de t'embrasser*... — répliqua Lucien ; puis il s'inclina devant l'artiste.

— Mon tuteur et mon ami... — fit le jeune avocat, — M. Etienne Castel.

— Un peintre hors ligne dont je connais et dont j'admire le talent si fin et si *distingué*... — répliqua Lucien en s'inclinant de nouveau.

— *Vous me prenez par mon faible, monsieur*... — dit le peintre en souriant. — Les artistes aiment la louange, et je ne fais point exception à la règle générale.

— Tu habites Paris ? — demanda Georges à son ami.

— Oui, depuis deux ans.

— *Une vocation irrésistible* te poussait vers la mécanique.... — Tu es donc à la tête d'un établissement ?

— Hélas ! non...

— Comment, non ? .. — Avec ton mérite !

— Ce que tu veux bien me faire l'honneur d'appeler mon mérite ne m'a jusqu'à ce jour conduit à rien... — Je végète... — J'en suis réduit pour vivre à faire des copies de machines, des lavis, des épures...

— Je tombe de mon haut ! !

- - Les choses sont ainsi, et ce n'est point le courage qui me manque cependant ! !

— As-tu fait des démarches pour te caser?...

— De nombreuses démarches, toutes infructueuses, et en désespoir de cause je viens de trouver...

— C'est ce qu'il aurait fallu faire tout d'abord... — Un garçon comme toi doit ouvrir ses ailes, prendre son vol et non végéter !! Tu avais une tante ?...

— Oui, la sœur de mon père, une bonne et sainte femme qui est morte peu de temps après le jour où je t'ai vu pour la dernière fois.

— Ne t'a-t-elle rien laissé?

— Quelques milliers de francs qui m'ont permis de compléter mes études.

— Eh bien, mon cher Lucien, je ne regrette qu'une chose, c'est que tu aies tant tardé à t'adresser à moi... — Dès demain, je m'occuperai de toi, et d'une façon sérieuse...

— As-tu par hasard quelque chose en vue ?

— Oui.

— Quoi donc ?

— Que penserais-tu de la situation de directeur des travaux dans une grande usine pour la construction des machines et mécaniques appropriées aux chemins de fer ?

— Cela dépasserait toutes mes espérances.

— Eh bien, j'ai l'espoir d'obtenir pour toi cet emploi.

— En France ?

— Tout près de Paris. — Voici comment : — Un ingénieur-mécanicien français, qui a réalisé une grande fortune à New-York, vient de revenir dans la mère patrie avec l'intention d'y créer des ateliers semblables à ceux qu'il possédait aux Etats-Unis.

« Cet ingénieur est mon client.

» Je viens d'avoir la chance de lui rendre un très important service ; j'ai donc le droit incontestable de lui demander une faveur qui deviendra pour lui une excellente affaire.

» En ce moment il dirige la construction d'immenses ateliers sur les bords de la Seine, à Courbevoie, et bientôt il doit faire appel à l'élite des dessinateurs, des mécaniciens ajusteurs, etc., etc., afin de pouvoir commencer les travaux qui, après avoir illustré son nom en Amérique, l'illustreront en France...

» Je t'assure que ton engagement bien en règle sera le premier signé par le grand inventeur qui se nomme Paul Harmant...

— Paul Harmant... — répéta Lucien. — Serait-ce l'associé de James Mortimer, de New-York ?...

— Lui-même... — Je vois que son nom t'était connu...

— Qui ne connait ce nom ?... C'est à Paul Harmant que l'industrie doit les machines à coudre silencieuses, et la machine à guillocher perfectionnée dont mon père, qui lui aussi était un inventeur, avait eu autrefois l'idée, m'a dit ma tante...

— Eh bien, tu deviendras le bras droit d'un homme de talent... dit Georges.

— Ah ! mon ami, si tu fais cela, quelle reconnaissance ne te devrai-je pas ?...

— Je crois que tu peux regarder la chose comme faite ; mais pas un mot à qui que ce soit de notre entretien et de ma promesse. . — Les demandes vont affluer... Je tiens fort à ce que la mienne soit la première en date... Laisse-moi donc agir, et compte sur moi — Tu sais que tu dines avec nous..

— Mais... — commença Lucien.

— Oh ! point d'excuses ! ! — interrompit Georges; — je te préviens que je n'en accepterais aucune, *même celle d'un travail pressé*... — Tu rattraperas demain le temps perdu !! — Je t'ai, je te garde... — Résigne-toi.

— J'accepte donc, mon ami .. et avec bien de la joie !

— *A la bonne heure !* — Quelle charmante soirée nous allons passer !

Georges frappa sur un *timbre*.

La vieille servante parut.

— Un couvert de plus, Madeleine, — lui dit le jeune avocat. — Renforcez votre menu, et au corton, cher à mon tuteur, joignez deux bouteilles de champagne...

Madeleine sortit et l'entretien se renoua.

— *Vous disiez il n'y a qu'un instant, monsieur*, que votre père était un inventeur, n'est-ce pas ? — demanda Etienne Castel à Lucien.

— Oui, monsieur...

— Seriez-vous le fils de M. Jules Labroue dont l'usine fut incendiée il y a vingt-deux ans ?

— Oui, monsieur, et mon malheureux père mourut assassiné au milieu de l'incendie.

— Ton père assassiné ! ! — fit Georges avec étonnement. — Tu ne m'avais jamais raconté ce drame terrible...

(*A suivre*) XAVIER DE MONTÉPIN.